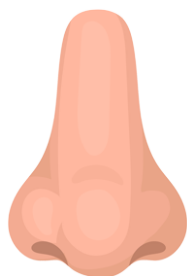


# Objectivation de la pollution olfactive par un réseau de citoyens vigies

P17 décembre 2007



La problématique des odeurs est complexe. Les nuisances générées ont longtemps été minimisées en partant du principe que la perception des odeurs est subjective. En effet, la perception est subjective mais la pollution, elle, ne l'est pas. IEW et Eco-vie ont décidé de consacrer du temps à la constitution d'un réseau de vigies de issu du monde associatif. Une première en Wallonie !

La problématique des odeurs est complexe. Les nuisances générées ont longtemps été minimisées en partant du principe que la perception des odeurs est subjective. En effet, la perception est subjective mais la pollution, elle, ne l'est pas.

Une des missions de la fédération est d'aider à la structuration des remarques des riverains et de viser à l'efficacité de leur mobilisation. Dans le contexte des odeurs, les associations ne souhaitent pas juste « brasser de l'air », mais créer une information utile et utilisable, bref objectiver la pollution olfactive.

Les riverains des zonings industriels de Mouscron, exaspérés par la dégradation de leur cadre de vie se sont regroupés autour de l'association Eco-vie et ont décidé de consacrer du temps à la constitution du premier réseau de vigies de Wallonie issu du monde associatif. Les vigies sont des personnes qui acceptent de consigner, de façon rigoureuse, leurs observations des odeurs... et de l'absence d'odeur. L'objectif est de représenter de façon tangible quelles sont les conditions de vie des riverains des zonings. Grâce à l'important travail réalisé, et toujours en cours, nous pouvons présenter, de façon la plus objective possible, la pollution olfactive à laquelle ils sont soumis.

Les tout premiers résultats issus de ce réseau de vigies mettent en avant le potentiel d'un tel dispositif. Un important travail d'organisation a été entrepris par l'association Eco-vie pour diffuser les formulaires et collecter ces données, avec la motivation de faire connaître et reconnaître la nuisance subie.

La méthodologie et le traitement des données seront affinés dès que des données supplémentaires se joindront à celles de septembre 2007. Des analyses statistiques viendront renforcer les conclusions, de même que le calcul des « indices de nuisance olfactive ».

Pour l'instant, les résultats font apparaître une situation plus que préoccupante : la présence d'odeurs est objectivée pendant 37 % du temps. Les nuisances sont une réalité, avec des intensités de perception atteignant le seuil « insupportable ». Il en découle d'ores et déjà un signal très clair : la situation des riverains des zonings de Mouscron n'est pas satisfaisante. Des mesures concrètes d'amélioration doivent être prises. Le réseau de vigies apportera sa contribution à l'analyse de la

situation en communiquant ses observations. En retour, Eco-vie et Inter-Environnement Wallonie souhaitent être informés de la façon la plus complète possible sur les procédures d'amélioration en cours et leur mise en oeuvre par les différentes entreprises.

Nous vous invitons à consulter sans plus attendre le premier rapport dans sa version complète, joint à cet article.